CAP (Agent de prévention et de médiation)

SUJET D'ENTRAÎNEMENT NON OFFICIEL

Sujet rédigé par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour s'entraîner. Ce document n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale de session. Les entreprises, données et documents qu'il contient sont fictifs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capapm.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

AGENT DE PRÉVENTION ET DE MÉDIATION

ÉDITION 2026

ÉPREUVE EP1 : ACCUEIL, INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT, ÉVALUATION DE PRÉVENTION-SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Coefficient : 1 Durée : 1 heure

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Santé et prévention lors d'un épisode de forte chaleur (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Prévention des risques dans l'activité de médiation (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Conduite à tenir en cas d'urgence (6 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES ET MISE EN SITUATION : MAISON DE QUARTIER LES TILLEULS, COMMUNE DE VALMONT

Vous êtes agent de prévention et de médiation à la Maison de quartier Les Tilleuls. Votre mission comprend l'accueil et l'information des usagers, l'observation des situations, la prévention des risques et l'alerte des services compétents lorsque cela est nécessaire.

Un épisode de forte chaleur est annoncé. Vous intervenez dans les locaux de la maison de quartier et aux abords du site. Vous disposez des documents techniques DT 1 et DT 2. Répondez directement dans le sujet et complétez le document réponse DR 1 lorsque cela est demandé.

Les informations de santé concernant l'usager sont communiquées avec son accord pour la prise en compte de la situation. Elles ne doivent être transmises qu'aux personnes compétentes et dans la mesure nécessaire à la prise en charge.

PARTIE 1 : Santé et prévention lors d'un épisode de forte chaleur (7 points)

Identifier un problème de santé, exploiter des informations et proposer des mesures de prévention

En fin de matinée, M. L., 68 ans, se présente à l'accueil. Il signale des vertiges, des nausées et un mal de tête. Il indique avoir peu bu depuis le matin et avoir pris un repas léger. Une infirmière présente sur le site relève une température corporelle de 37,9 °C et un pouls de 104 battements par minute. M. L. est conscient, répond aux questions et se déplace sans aide. La température intérieure de la salle d'accueil est de 31 °C. Consultez le DT 1 et le DT 2.

1.1 (2 points) Relevez deux signes rapportés par M. L. et une donnée mesurée qui justifient une vigilance particulière face à la chaleur.

1.2 (2 points) À partir des informations du DT 1, expliquez pourquoi une déshydratation ou un malaise lié à la chaleur est à envisager. Donnez deux éléments de la situation qui peuvent favoriser ce risque.

1.3 (1,5 point) Proposez trois mesures immédiates compatibles avec les consignes du DT 2, en tenant compte de l'état de conscience de M. L.

1.4 (1,5 point) Indiquez deux mesures de prévention à mettre en place à la maison de quartier pour limiter les effets de la chaleur sur les usagers.

PARTIE 2 : Prévention des risques dans l'activité de médiation (7 points)

Repérer les dangers, identifier les risques et choisir des mesures de prévention

Lors d'une permanence extérieure, deux agents accueillent le public près de l'entrée. Le sol vient d'être lavé et reste humide. En période de forte chaleur, les agents travaillent debout pendant plusieurs heures. À la suite d'un désaccord sur l'ordre de passage, un usager hausse le ton et se

FormaV - document d'entraînement non officiel

rapproche d'un agent. Les agents disposent d'un téléphone professionnel et peuvent demander l'appui de leur responsable. Utilisez le tableau du DR 1 pour répondre à la question 2.3.

2.1 (2 points) Relevez deux dangers présents dans la situation et associez à chacun un dommage possible pour un agent.

2.2 (2 points) Pour chacun des deux risques suivants, proposez une mesure de prévention adaptée : chute de plain-pied liée au sol humide et agression verbale ou physique lors d'un conflit avec un usager.

2.3 (1,5 point) Complétez dans le DR 1 les actions de prévention concernant la chaleur et la situation de tension. Précisez une modalité permettant de vérifier que chaque action est appliquée.

2.4 (1,5 point) Expliquez en quoi le signalement d'un danger ou d'un incident à la hiérarchie contribue à la prévention des risques professionnels. Donnez un exemple de renseignement factuel à transmettre.

PARTIE 3 : Conduite à tenir en cas d'urgence (6 points)

Protéger, alerter et agir dans les limites de ses compétences

Après quelques minutes, M. L. devient confus et ne répond plus clairement aux questions. Il est toujours conscient et respire normalement. Vous êtes avec un collègue. Appliquez les consignes du DT 2. Vous n'êtes pas professionnel de santé et ne devez pas poser de diagnostic.

3.1 (2 points) Indiquez les actions à réaliser pour sécuriser la situation et protéger M. L. avant l'arrivée des secours. Précisez ce qu'il convient de faire concernant son exposition à la chaleur.

3.2 (2 points) Quel numéro d'urgence appelez-vous ? Indiquez quatre informations précises à communiquer au service d'urgence.

3.3 (2 points) Indiquez deux actions à éviter dans cette situation et justifiez chacune de vos réponses à l'aide du DT 2.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : FICHE DE SITUATION DE M. L. ET CONDITIONS D'ACCUEIL

Usager : M. L., 68 ans. Il indique de lui-même suivre un traitement pour une hypertension artérielle. Aucune autre information médicale n'est nécessaire pour les questions du sujet.

Autonomie : autonome pour se déplacer et communiquer lors de son arrivée. Il est conscient et répond aux questions.

Informations rapportées : vertiges, nausées et mal de tête ; il déclare avoir peu bu depuis le matin et avoir pris un repas léger.

Constantes relevées par l'infirmière présente sur le site : température corporelle de 37,9 °C ; pouls de 104 battements par minute. Ces mesures ne constituent pas un diagnostic.

Conditions du site : température de 31 °C dans la salle d'accueil en fin de matinée ; épisode de forte chaleur annoncé.

DT 2 : CONSIGNES DE CONDUITE À TENIR EN PÉRIODE DE FORTE CHALEUR ET EN CAS D'URGENCE

Prévention sur le site : proposer un espace frais ou ombragé, limiter les efforts physiques aux heures les plus chaudes, mettre de l'eau potable à disposition, encourager des pauses régulières et surveiller les personnes qui signalent un malaise.

Si une personne présente un malaise : rester auprès d'elle, demander l'appui d'un collègue, l'installer dans un endroit frais et aéré, la mettre au repos et desserrer les vêtements gênants. Une personne consciente et capable d'avaler peut recevoir de l'eau en petites quantités. Ne pas forcer à boire.

Si l'état se dégrade, si la personne devient confuse ou si la situation paraît grave : appeler le 15 ou le 112 sans délai. Indiquer l'adresse exacte, la nature des signes observés, l'évolution de l'état de la personne et les gestes déjà réalisés. Suivre les consignes données par le service d'urgence et ne pas laisser la personne seule.

À éviter : ne pas poser de diagnostic, ne pas administrer de médicament, ne pas donner à boire à une personne qui n'est pas pleinement consciente ou qui ne peut pas avaler, et ne pas déplacer inutilement une personne dont l'état est préoccupant. Ces consignes sont un support de conduite à tenir pour le personnel du site ; elles ne remplacent pas les instructions des services d'urgence.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 2.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases repérées par « ... ». Pour chaque action, indiquez une modalité simple de vérification de sa mise en œuvre.

Tableau d'actions de prévention

Situation à prévenir	Action de prévention	Vérification de la mise en œuvre
Forte chaleur pendant la permanence	.....	.....
Tension avec un usager à l'accueil	.....	.....

À compléter par le candidat

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.